



REPUBLIQUE FRANCAISE

N°DE\_2020\_021

DEPARTEMENT du CANTAL

COMMUNE de LANOBRE

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Objet : Election du Maire**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Séance du 23 mai 2020 / Convocation du 14 mai 2020

Le Conseil municipal de Lanobre, dument convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Anthony SANTOS (Conseiller Municipal)

Présents : Pascal LORENZO, Brigitte CLAUDEL, Philippe VIALLEIX, Johane GRANDSEIGNE, Dominique VOLPE, Sylvie SERRE, Anthony SANTOS, Gwenaël DELMAS, Fabien VALLET, Sabine EGAL, André DOUBLEIN, Gustave GOUVEIA, Patricia GAY, Didier LARROUCAU

Absents représentés : Virginie BRUGIERE par Johane GRANDSEIGNE

Secrétaire de séance : Gwenaël DELMAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2121-17,

Le Président invite le Conseil à procéder à l'élection du maire conformément aux dispositions prévues à l'art L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Un élu a porté sa candidature : **M. LORENZO Pascal**

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : ..... 15
- Bulletins blancs : ..... 3
- Bulletins nuls : ..... 0
- Suffrages exprimés : ..... 12
  
- Majorité absolue : ..... 7

A obtenu :

- **M. LORENZO Pascal : 12 (douze) voix**

**M. LORENZO Pascal ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.**

*Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,*



Pour extrait conforme  
Le Maire,



ACTE rendu exécutoire  
après dépôt en Sous Préfecture  
le ..... 25 MAI 2020  
et publication ou notification  
du ..... 26 MAI 2020

Le Maire